

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Taxe-carbone-le-debat-se-poursuit,1967.html>

Petite revue de presse thématique

Taxe carbone : le débat se poursuit

- L'actu du DD - Revue de presse de CDURABLE -



Date de mise en ligne : lundi 14 septembre 2009

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Si Nicolas Sarkozy a rendu ses arbitrages jeudi dernier, le débat sur la taxe carbone continue. Comme le rappelait ce matin Thomas Legrand le chroniqueur politique de France Inter, c'est maintenant au Parlement d'en discuter lors de la prochaine loi de finance pour 2010. Au cours de ce prochain débat parlementaire, Nicolas Hulot restera "prudent et vigilant" confie-t-il à l'AFP. Dans cet entretien l'animateur salue sans détour "un pas très positif". Il est un peu seul à soutenir l'annonce du Président dans les médias. Petite revue de presse et du web pour alimenter le débat sur la taxe carbone.

Nicolas Hulot salue sans détour "un pas très positif"

Très critiqué depuis sa présentation jeudi par Nicolas Sarkozy, le projet de taxe carbone peut compter sur un soutien de poids : celui de Nicolas Hulot. Dans un entretien à l'AFP vendredi dernier, le producteur de télévision salue le mouvement vers une fiscalité verte engagé par le chef de l'Etat : *"L'objectivité me pousse à dire que c'est un pas très important. C'est un pas très positif"*.

"C'est un pas inédit dans ce grand chantier du basculement des régulations que nous appelons de nos vœux depuis longtemps", ajoute-t-il, rappelant que l'objectif est de provoquer des changements de comportement indispensables pour tenter d'enrayer le réchauffement climatique en cours.

"Honnêtement, c'est assez inespéré dans le contexte actuel que ce camp politique, dont ce n'était sans doute pas, spontanément, l'appréciation et la motivation au départ", fasse aboutir ce projet, explique-t-il. Même si, *"bien entendu"*, il aurait préféré que le signal prix *"soit plus fort pour être plus efficace"*.

"Ce qui est important, c'est que le coup est parti avec un certain nombre de principes qui nous étaient chers : la progressivité, les compensations, l'équité sociale", explique Nicolas Hulot à l'AFP, qui avait fait de la taxe carbone le véritable test du Grenelle de l'environnement.

Fustigeant *"des réflexes pavloviens politiques"*, il regrette la réaction du PS qui a estimé jeudi que le dispositif annoncé par le chef de l'Etat avait *"tous les inconvénients d'une nouvel impôt"* et *"aucun des avantages d'une fiscalité écologique"*. *"Que les socialistes soient dans leur rôle en ayant des interrogations et des exigences sur des garanties d'équité sociale, très bien. Mais de là à dire que tout cela est nul, je pense que ce n'est pas du tout faire preuve d'objectivité"*, lâche-t-il.

Reste le travail parlementaire pour lequel il faudra, martèle-t-il, rester *"prudent et vigilant"*.

Le défenseur de l'environnement, dont le film "[Le syndrome du Titanic](#)" sera sur les écrans le 7 octobre, juge qu'il serait opportun, dans un souci de cohérence, de remettre à l'ordre du jour la taxation sur l'électricité, clairement écartée jeudi par le chef de l'Etat. *"Chacun sait qu'il faut de toute façon réduire toute notre consommation énergétique"*, souligne-t-il, suggérant un mécanisme qui s'appliquerait sur la consommation aux heures de pointe, celle qui nécessite le recours aux énergies fossiles, fortement émettrices en gaz à effet de serre.

Il appelle de ses vœux des objectifs chiffrés de progressivité pour cette taxe qui se traduira, en 2010, par une hausse à la pompe d'environ 4 centimes par litre d'essence.

Celui qui est considéré comme l'inspirateur du Grenelle de l'environnement juge enfin que la redistribution des recettes de cette taxe - par le biais d'une réduction de l'impôt sur le revenu - ne devrait pas concerner les plus riches.

"Très sincèrement, les revenus élevés peuvent se permettre de contribuer à la transition énergétique des plus exposés", argumente-t-il. "Cela me semble compréhensible pour tout le monde".

Ségolène Royal : « un impôt vicieux car il n'aura aucun impact sur l'écologie »

Pour G rald Andrieu de Marianne, au sujet de la taxe carbone, S gol ne Royal avait vu juste, quinze jours avant ses petits camarades du PS. Vendredi dernier, il reconna t sur le site de l'hebdomadaire un temps d'avance pour S gol ne Royal. La taxe carbone ? Il  crit : "Elle l'avait d j  fustig e, il y a quinze jours,   la tribune de La Rochelle, y voyant un imp t « injuste », « insupportable », qui aurait pour f cheuse cons quence d'« assommer » des familles qui « n'ont pas le libre choix de rouler propre ». Une prise de position qui avait fait pol mique, mais qui avait aussi r v l  certains « flottements » dans les rangs du Parti socialiste sur le sujet". Il poursuit : "Invit e (vendredi) matin de France Inter, l'ancienne candidate   la pr sidentielle l'a redit : la taxe carbone voulue par Nicolas Sarkozy est « un imp t vicieux car il n'aura aucun impact sur l' cologie »." "Mais cette fois, constate G rald Andrieu, son propos a plus de force, plus de poids qu'il y a quinze jours. Et pour cause : le PS a fini par se ranger comme un seul homme derri re la position de la pr sidente de Poitou-Charentes. Hier, Beno t Hamon et Laurence Rossignol, secr taire nationale   l'Environnement,   l'occasion d'une conf rence de presse, ont fini par livrer ce qui est d sormais le discours officiel de Solf rino sur le sujet". Et de conclure, amus  : "Un discours qui tient en deux points et qui a un petit air de d j -vu : cette taxe carbone est... « injuste socialement » et « n'aura pas les effets  cologiques escompt s »." [Lire sa chronique sur le site de Marianne](#)

S gol ne Royal  tait l'invit e de Nicolas Demorand vendredi dernier sur France Inter.

Premi re partie de l'entretien o  il est question de la taxe carbone.

Le duel Royal DufLOT sur la taxe carbone

A lire cette semaine dans Marianne (N 647 - du 12 au 18/09/09) justement un d bat exclusif C cile DufLOT / S gol ne Royal. Marianne les a fait d battre pour mesurer leurs convergences, et surtout, leurs diff rences. Sur la taxe carbone dans laquelle l'ex-candidate PS ne voit qu'un imp t de plus pesant sur les m nages alors que la jeune secr taire nationale des Verts est all e d fendre l'id e jusqu'  l' lys e. Extraits.

Marianne : Vous êtes, Ségolène Royal, farouchement opposée à la taxe carbone et Daniel Cohn-Bendit a qualifié votre position de "ridicule" et "imbécile". C'est aussi votre avis Cécile Duflot ?

Cécile Duflot : "Je n'ai jamais utilisé ces termes. Je considère qu'il y a une urgente nécessité à changer notre mode de développement. Pour cela, il faut des outils dont, notamment, une véritable fiscalité écologique. Mais la bonne idée n'est pas de remplacer des déficits de recettes fiscales par une taxe de plus. Il faut aussi travailler à une meilleure isolation des bâtiments, à nos modes de transport, aux économies d'énergie, à une taxation du gaspillage..."

Ségolène Royal : "Je ne suis pas en contradiction avec ça. L'objectif est de diminuer les gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Tout dispositif doit être regardé à la lumière de ce critère. Je trouve insupportable l'absence de volonté politique d'offrir au consommateur un vrai choix. Ensuite, il faudra instaurer une vraie fiscalité verte et inciter chacun à choisir des modes de transports ou de chauffage non polluants, avec un système de bonus-malus par exemple. Les changements de comportement peuvent être extrêmement rapides. Les gens ne demandent que ça. Or, il y a une double frustration : non seulement la taxe carbone existe déjà, c'est la TIPP, mais en plus on traite les gens de pollueurs alors qu'ils n'ont pas la liberté de choisir des moyens de transports moins polluants."

Je vous invite à lire la suite du débat avec Cécile Duflot et Ségolène Royal dans Marianne actuellement en kiosque jusqu'au vendredi 18 septembre inclus au prix de 2,5 euros. Vous pouvez également acheter la version numérique sur le site [Relay](#) et sur celui du [kiosque.fr](#).

Pour Le Monde ; aussi imparfaite soit-elle, la taxe carbone a un mérite principal : elle existe

Dans l'édito du Monde (11/09/09) vous pourrez lire la position de la rédaction concernant ce qu'elle qualifie de "taxe verte" : "Aussi imparfaite soit-elle, la taxe carbone, annoncée jeudi 10 septembre dans l'Ain par Nicolas Sarkozy, a un mérite principal : elle existe". "Peu à peu, une fiscalité verte se met en place dans le but de demander aux Français "un effort significatif", selon la formule de François Fillon pour consommer mieux, plus proprement, afin de lutter contre le réchauffement climatique. Les politiques ne pouvaient pas approuver, pour la plupart, le pacte écologique proposé par Nicolas Hulot, lors de la campagne présidentielle de 2007, et en oublier aussi promptement les exigences. Ils ne pouvaient pas davantage célébrer, dans un consensus rarement atteint, le Grenelle de l'environnement et lui tourner le dos". [Lire l'édito sur le site du Monde](#)

TERRA NOVA réclame "une vaste réforme fiscale

Le Monde dans son [édition web du 11 septembre 2009](#) revient largement sur les différentes déclarations suites aux arbitrages du Président de la République. Dans cet article, on apprend que "la fondation proche de la gauche Terra Nova plaide en faveur de compensations sociales "découplées" de la taxe carbone. Une note rédigée par Pierre Radanne, ancien président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), à la tête d'un groupe de travail incluant entre autres les députés Aurélie Filippetti (PS) et Yves Cochet (Verts), propose d'alimenter un "fonds de transition" pour les économies d'énergie dans les "zones rurales et périurbaines". Terra Nova estime que les compensations ne devront pas être liées à la taxe "sous peine d'en annuler l'efficacité" mais s'insérer dans le cadre d'"une vaste réforme fiscale" garantissant "plus de redistributivité". Le rapport préconise un prélèvement élargi à l'énergie électrique égal à 32 euros la tonne et destiné à atteindre 100 euros. Ce débat, estime la note, devrait faire l'objet d'un "accord transpartisan"."

Les réserves de Pascal Lamy sur l'instauration d'une taxe carbone aux frontières







Alors que les négociations sur le cycle de Doha reprennent aujourd'hui à Genève au siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), son directeur, Pascal Lamy, dans un entretien au Figaro, se montre sceptique sur l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Extrait de l'entretien à lire aujourd'hui dans le Figaro

Le Figaro : La France souhaite, si les négociations de Copenhague échouent, que soit instaurée une taxe aux frontières de l'Union européenne qui s'appliquerait aux produits en provenance des pays non soumis aux contraintes de leurs émissions de gaz à effet de serre. L'OMC donnerait-elle son feu vert ? Qu'en pensez-vous ?

Pascal Lamy : C'est une lecture un peu rapide d'un rapport que nous avons publié récemment sur le sujet. De notre point de vue, le feu n'est ni rouge ni vert. À ce stade, ce n'est d'ailleurs pas un problème juridique qui se pose, mais un problème politique. Y aura-t-il à Copenhague un accord international sur la répartition des efforts en matière d'émissions de gaz à effet de serre ? Je l'espère. Si tel est le cas, les mesures d'application seront sans doute examinées à l'OMC à la lumière de ce consensus, pourvu qu'elles soient proportionnées à l'objectif de protection de l'environnement. Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas un débat sur les mesures à la frontière qui va régler le problème. Au contraire, je trouve que politiquement il n'est pas avisé de brandir la menace de mesures unilatérales aujourd'hui alors que l'on est à la recherche d'un accord multilatéral.

 [Lire l'entretien complet sur le site du Figaro](#)

La taxe carbone sur Cdurable.info

-  [Taxe carbone en 2010 : comment, combien, et pour qui ?](#) (lundi 14 septembre 2009)
-  [Taxe carbone : ce qui nous attend dès 2010](#) (dimanche 13 septembre 2009)
-  [Contribution Climat Energie/Taxe carbone : Pour FNE, le Gouvernement recule en donnant l'impression d'avancer](#) (vendredi 28 août 2009)
-  [Taxe carbone : pourquoi, qui et combien ?](#) Télécharger le rapport Rocard (mardi 28 juillet 2009)
-  [La création de la taxe carbone réveille le débat politique](#) (vendredi 24 juillet 2009)
-  [Taxe carbone : impôt de la révolution verte ou nouvelle TVA sociale énergie ?](#) (jeudi 2 juillet 2009)

Post-scriptum :

Sources de cette revue de presse : AFP (11/09/09) - Le Figaro (14/09/09) - Marianne (11/09/09) - Le Monde (11/09/09)